

IUT SCEAUX

B.U.T. GEA

MC2C.....	2
1- Organisation générale des enseignements du Bachelor Universitaire de Technologie.....	2
2- Validation et capitalisation des UE du B.U.T.	3
2-1 COMPENSATION	3
2-2 REGLES DE PROGRESSION.....	3
3- L'assiduité et les modalités de contrôle des connaissances et des compétences	4
3-1 ASSIDUITE ET PONCTUALITE.....	4
3-2 STAGES AU COURS DE L'ANNEE UNIVERSITAIRE (FI)	5
3-3 ENGAGEMENT DE NON PLAGIAT	5
4- Composition du jury	5
5- Les modalités du contrôle des connaissances et des compétences.....	5
5-1 LE DEROULEMENT DES EPREUVES DE CONTROLES COMMUNS (FI).....	6
5-2 RESSOURCES, SAE, NOTES ET COEFFICIENTS	6
5-3 BILAN SEMESTRIEL ET LA COMMISSION DE JURY DE DEPARTEMENT.....	7
6- Vie au sein de l'IUT de SCEAUX	7
 MAQUETTE PEDAGOGIQUE – DEPARTEMENTS GEA	 8
 I] Formation initiale (FI) :	 8
1) BUT1 : MAQUETTE PEDAGOGIQUE DU SEMESTRE 1 ET DU SEMESTRE 2	8
2) BUT2 : MAQUETTE PEDAGOGIQUE DU SEMESTRE 3 ET DU SEMESTRE 4	9
3) BUT3 : MAQUETTE PEDAGOGIQUE DU SEMESTRE 5 ET DU SEMESTRE 6	11
II] Formation par apprentissage (FA) :	13
1) BUT2 : MAQUETTE PEDAGOGIQUE DU SEMESTRE 3 ET DU SEMESTRE 4	13
A) PARCOURS GC2F ET GPRH	13
B) PARCOURS GEMA ET CG2P	15
2) BUT3 : MAQUETTE PEDAGOGIQUE DU SEMESTRE 5 ET DU SEMESTRE 6	17
A) PARCOURS GC2F ET GPRH	17
B) PARCOURS GEMA ET CG2P	19

MC2C

1- ORGANISATION GENERALE DES ENSEIGNEMENTS DU BACHELOR UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE

Les études conduisant à l'obtention du Bachelor Universitaire de Technologie sont organisées à temps plein sur une durée fixée à **six semestres**. La durée de formation encadrée correspond à environ **90 semaines**. Aux enseignements conduisant à la délivrance du diplôme universitaire de technologie s'ajoutent, dans le cadre d'une formation dirigée, 600 heures de projet faisant l'objet d'un tutorat en IUT et de 22 à 26 semaines consacrées à l'accomplissement d'un stage en entreprise. Les stages prévus dans le programme national sont obligatoires et conditionnent l'obtention du diplôme. Dans le cadre de la formation par alternance, les semaines de stage sont remplacées par des périodes régulières d'activité en entreprise, telles que définies par le calendrier d'alternance de la formation concernée.

La durée des enseignements, dispensés sous forme de cours, de travaux dirigés et de travaux pratiques est d'environ **1 800 heures**.¹

Les activités pédagogiques (cours magistraux, travaux dirigés, travaux pratiques, stages en entreprises, SAE, projets tuteurés, ...) organisées dans le cadre de la formation se font en présentiel ou, exceptionnellement, à distance.

Les projets faisant l'objet d'un tutorat sont destinés à faciliter l'autonomie de l'étudiant dans la mise en œuvre et le maniement des concepts enseignés dans le cadre de la formation encadrée. Ils sont individuels ou collectifs.

Les enseignements dispensés font l'objet par semestre d'un regroupement en **trois unités d'enseignement pour le BUT1, cinq pour le BUT2 et le BUT3**. Chaque unité d'enseignement est composée de deux éléments constitutifs :

- Un **pôle "Ressources"**, qui permet l'acquisition des connaissances et méthodes fondamentales,
- Un **pôle "Situation d'apprentissage et d'évaluation" (SAÉ)** qui englobe les mises en situation professionnelle au cours desquelles l'étudiant développe la compétence et à partir desquelles il fera la démonstration de l'acquisition de cette compétence dans la démarche portfolio.

L'obtention du Bachelor Universitaire de Technologie donne lieu à l'attribution de **180 crédits européens**. La validation de chaque unité d'enseignement emporte l'acquisition des crédits européens correspondants.²

¹ Annexe 1 de l'arrêté du 6 décembre 2019 portant réforme de la licence professionnelle. Ce nombre d'heures total est minoré de 20 % dans le cadre de la FA.

² Article 2 de l'Arrêté du 6 décembre 2019 portant réforme de la licence professionnelle.

2- VALIDATION ET CAPITALISATION DES UE DU B.U.T.

Pour obtenir le Bachelor Universitaire de Technologie, spécialité Gestion des Entreprises et Administrations (B.U.T. GEA), l'étudiant doit valider soit l'ensemble des unités d'enseignement constitutives, soit par application des modalités de compensation, soit par décision du jury.

Le B.U.T. GEA fait partie des formations dites LMD (Licence, Master, Doctorat). A ce titre, il permet à l'étudiant de capitaliser des crédits d'enseignement européens (European Credits Transfer System - ECTS). A l'issue de la troisième année du B.U.T., l'étudiant capitalisera 180 ECTS, soit l'équivalent de trois années universitaires européennes. C'est par ces crédits que l'étudiant pourra poursuivre une partie de son cursus à l'étranger tout en validant des diplômes européens et intégrer une poursuite d'études.

Une unité d'enseignement est **définitivement** acquise et capitalisable dès lors que la moyenne obtenue à l'ensemble « pôle ressources » et « SAÉ » est égale ou supérieure à 10. L'acquisition de l'unité d'enseignement emporte l'acquisition des crédits européens correspondants.

À l'intérieur de chaque unité d'enseignement, le poids relatif des éléments constitutifs, soit des pôles « ressources » et « SAÉ », varie dans un rapport de 40 à 60%.

La validation des deux UE du niveau d'une compétence emporte la validation de l'ensemble des UE du niveau inférieur de cette même compétence.

L'assiduité étant une condition d'obtention d'une unité d'enseignement, la validation d'une unité d'enseignement peut être suspendue en cas d'absentéisme important. Le relevé de notes affichera alors « DEF » pour défaillant.

Les étudiants qui sortent de l'IUT sans avoir obtenu le diplôme reçoivent une attestation d'études comportant la liste des unités d'enseignement capitalisables qu'ils ont acquises, ainsi que les crédits européens correspondants, délivrée par la directrice de l'IUT.

2-1 COMPENSATION

La compensation s'effectue au sein de chaque unité d'enseignement ainsi qu'au sein de chaque regroupement cohérent d'UE.

Seules les UE se référant à un même niveau d'une même compétence finale peuvent ensemble constituer un regroupement cohérent. Des UE se référant à des niveaux de compétence finale différents ou à des compétences finales différentes ne peuvent pas appartenir à un même regroupement cohérent. Aucune UE ne peut appartenir à plus d'un regroupement cohérent.

Au sein de chaque regroupement cohérent d'UE, la compensation est intégrale. Si une UE n'a pas été acquise en raison d'une moyenne inférieure à 10, cette UE sera acquise par compensation si et seulement si l'étudiant a obtenu la moyenne au regroupement cohérent auquel l'UE appartient.

2-2 Règles de progression

La poursuite d'études dans un semestre pair d'une même année est de droit pour tout étudiant.

La poursuite d'études dans un semestre impair est possible si et seulement si l'étudiant a obtenu :

- La moyenne à plus de la moitié des regroupements cohérents d'UE ;
- Et une moyenne égale ou supérieure à 8 sur 20 à chaque regroupement cohérent d'UE.

La poursuite d'études dans le semestre 5 nécessite de plus la validation de toutes les UE des semestres 1 et 2 dans les conditions de validation du point 2 ou par décision de jury.

Le redoublement n'est pas de droit. Durant la totalité du cursus conduisant au Bachelor Universitaire de Technologie, le jury peut autoriser l'étudiant à redoubler une seule fois chaque semestre dans la limite de 4 redoublements. La directrice de l'IUT peut autoriser un redoublement supplémentaire en cas de force majeure dûment justifiée et appréciée par ses soins. Tout refus d'autorisation de redoubler est pris après avoir entendu l'étudiant à sa demande. Il doit être motivé et assorti de conseils d'orientation.

3- L'ASSIDUITE ET LES MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPETENCES

3-1 Assiduité et ponctualité

L'assiduité et la ponctualité à toutes les activités pédagogiques organisées (cours magistraux, travaux dirigés, travaux pratiques, stages en entreprises, SAE, projets tuteurés, ...) dans le cadre de la formation sont obligatoires pendant la durée des études (*Annexe 1 de l'arrêté du 27-5-2021 - JO du 10-6-2021*).

Toute absence devra être justifiée par une pièce officielle (certificat médical, convocation administrative, attestation de police, acte de décès, ...) remise par l'étudiant sous 48h et au plus tard à son retour auprès du secrétariat pédagogique du Département ou auprès de l'enseignant selon les règles en vigueur dans le département. A défaut l'absence sera considérée comme injustifiée, ce qui pourra entraîner la suspension de validation de l'UE concernée en cours.

Pour les formations en apprentissage, les absences justifiées sont régies par le code du travail et la liste des justificatifs à fournir est distribuée à la rentrée à chaque apprenti.

Les pathologies chroniques ne sont prises en compte que dans la mesure où elles ont fait l'objet d'une déclaration au service médical de l'IUT, situé au 3ème étage de l'IUT, à droite de la loge d'accueil. Seul un certificat du médecin de l'IUT pourra justifier des absences fréquentes en cas de problème médical.

Les rendez-vous en entreprise, même dans le cadre d'un projet tuteuré ou d'un entretien en vue de l'obtention d'un stage ou d'un emploi, ne sont pas considérés comme des justifications valables.

La ponctualité aux cours magistraux, TD, contrôles communs et rendez-vous avec les enseignants est impérative. Si l'étudiant se présente en retard à un cours magistral ou à un TD, l'enseignant est libre de l'accepter ou non et de le considérer comme absent sans justificatif.

Le règlement intérieur de l'IUT, adopté par le conseil de l'IUT, définit comme suit les modalités d'application de cette obligation d'assiduité :

- Au-delà de 25 % d'absences injustifiées dans une ressource, l'étudiant ne respecte plus le critère d'assiduité. En conséquence, l'étudiant est pénalisé sur la moyenne de la ressource concernée, sur 20, à hauteur de 2 points par absence injustifiée supplémentaire, (ex. : un module de 12 semaines ; à la 4ème absence, l'étudiant est pénalisé de 2 points sur la moyenne du module sur 20, de 4 points à la 5ème absence et ainsi de suite).
- Le jury de l'IUT est tenu informé de ces pénalités.

Pour chaque ressource, la note finale de contrôle continu tient compte des notes obtenues durant le semestre et de l'assiduité de l'étudiant conformément aux règles énoncées ci-dessus. Les étudiants sont informés en début de semestre, pour chaque ressource, des règles générales d'attribution de ladite note finale.

Le caractère automatique de la validation et de la capitalisation des unités d'enseignement (y compris par compensation) et de la délivrance du diplôme ne s'applique plus si l'obligation d'assiduité n'est pas satisfaite.

3-2 STAGES AU COURS DE L'ANNEE UNIVERSITAIRE (FI)

Les stages en entreprise figurant au programme de l'enseignement sont obligatoires.

L'étudiant est couvert pendant la durée des stages par l'article L 412-8 2° du Code de la Sécurité Sociale, relatif à la couverture des accidents du travail et des maladies professionnelles des élèves et des étudiants.

3-3 ENGAGEMENT DE NON PLAGIAT

Chaque étudiant doit signer, puis insérer en début de chaque rapport, dossier ou mémoire, l'engagement de non plagiat suivant : « *Je soussigné(e)....., déclare être pleinement conscient(e) que le plagiat de documents ou d'une partie d'un document publiés sur toute forme de support, y compris l'internet, constitue une violation des droits d'auteur ainsi qu'une fraude caractérisée. En conséquence, je m'engage à citer toutes les sources que j'ai utilisées pour écrire ce rapport ou mémoire. Signature* ».

L'équipe pédagogique dispose d'un logiciel d'aide à la détection du plagiat.

4- COMPOSITION DU JURY

Le diplôme portant la mention du Bachelor Universitaire de Technologie et de la spécialité correspondante est délivré par le président de l'Université sur proposition du jury présidé par la directrice de l'IUT et comprenant les chefs de département, pour au moins la moitié des enseignants-chercheurs, des enseignants, des chargés d'enseignement et, pour au moins un quart et au plus la moitié, des personnalités extérieures exerçant des fonctions en relation étroite avec la spécialité concernée, choisies dans les conditions prévues à l'article L. 613-1 du code de l'éducation.

Le jury présidé par la directrice de l'IUT délibère souverainement à partir de l'ensemble des résultats obtenus par l'étudiant. Il se réunit chaque semestre pour se prononcer sur la progression des étudiants, la validation des unités d'enseignement, l'attribution du Diplôme Universitaire de Technologie au terme de l'acquisition des 120 premiers crédits européens du cursus et l'attribution de la licence professionnelle « Bachelor Universitaire de Technologie ».

Ces jurys peuvent formuler des recommandations ou des conseils aux étudiants afin de faciliter la suite de leur formation.

5- LES MODALITES DU CONTROLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPETENCES

L'évaluation des connaissances et des aptitudes est effectuée par un contrôle continu et régulier des connaissances avec des épreuves écrites et/ou orales en présentiel ou à distance.

Aucun étudiant ne peut s'absenter pour convenance personnelle à une épreuve de contrôle continu (travail noté) sans se voir attribuer *a priori*, la note zéro. L'étudiant pourra demander une autorisation de rattrapage auprès du secrétariat de formation à l'aide d'un formulaire spécifique ou auprès de l'enseignant concerné en y joignant le justificatif de son absence dans les 48 heures qui suivront son retour à l'IUT.

Concernant les épreuves communes organisées par le département pour la FI, la direction du département estimera si l'absence est justifiée après remise des documents justificatifs au secrétariat de formation. L'étudiant pourra être autorisé à participer aux épreuves de rattrapage en fin de semestre. L'étudiant devra présenter aux surveillants de ces épreuves le formulaire spécifique, délivré par la direction du département, l'autorisant à effectuer ces épreuves de rattrapage.

L'étudiant qui n'aura pas sollicité une demande de rattrapage de sa propre initiative en perdra le bénéfice. Si l'étudiant est également absent à l'épreuve de remplacement, la note zéro sera conservée. En aucun cas, l'étudiant ne peut composer une épreuve de rattrapage sans autorisation de la part de la direction des études.

Les étudiants surpris en flagrant délit de fraude sont autorisés à poursuivre leur épreuve, mais remettent leur pièce d'identité au(x) surveillant(s) de salle qui établissent un procès-verbal de la fraude remis au chef du département. La fraude aux contrôles entraîne un renvoi devant la section disciplinaire de l'Université de Paris-Saclay.

5-1 LE DEROULEMENT DES EPREUVES DE CONTROLES COMMUNS (FI)

Lors des sessions de contrôles communs des connaissances, les candidats ne peuvent composer que sur le matériel d'examen mis à leur disposition (copies, brouillon, sujet, etc.).

Les étudiants sont tenus de se munir d'une carte d'étudiant ou d'une pièce d'identité à chaque épreuve de contrôles. Les matériels autorisés sont précisés sur les sujets. Tout matériel non expressément autorisé est interdit. Tout appareil de communication et les téléphones portables doivent être éteints et déposés avec les objets personnels au lieu indiqué par les surveillants. La simple possession d'un téléphone portable sur soi ou auprès de soi lors d'une épreuve vaut présomption de fraude et devra faire l'objet d'un procès-verbal. Tout étudiant doit composer seul, à moins que l'enseignant responsable n'ait organisé des contrôles par groupes, et ne pas troubler le bon déroulement de l'épreuve.

Au cours de l'épreuve, les sorties temporaires ne peuvent être autorisées qu'à la discrétion de l'enseignant responsable de la matière et à titre très exceptionnel. En dehors de ces cas exceptionnels, toute sortie est définitive ; l'étudiant devra rendre obligatoirement sa copie et attester le dépôt de la copie en signant la feuille d'émargement.

L'accès aux salles des évaluations est autorisé à tout candidat qui se présente dans la limite d'une heure à compter de l'ouverture des enveloppes contenant les sujets. Aucun délai supplémentaire de composition ne sera accordé au candidat retardataire. Il sera fait mention du retard sur la liste d'émargement. Au-delà d'une heure de retard, l'étudiant n'est pas autorisé à entrer en salle. Et il sera considéré comme absent non justifié sans possibilité de rattrapage.

Toute sortie définitive est interdite durant la première heure de l'évaluation.

Les copies des contrôles communs de fin de semestre organisés par le département sont conservées par les enseignants qui communiquent aux étudiants leurs résultats et leur permettent de consulter leurs copies.

Tout étudiant a droit à communication de chacune de ses notes ainsi qu'à la consultation de ses copies corrigées.

Après proclamation des résultats, le jury communique les moyennes aux étudiants, sauf celles des étudiants défaillants pour absentéisme.

5-2 RESSOURCES, SAE, NOTES ET COEFFICIENTS

Les travaux des étudiants sont notés sur 20. Ils donnent lieu au calcul d'une moyenne figurant sur les relevés de notes semestriels remis aux étudiants.

Les travaux et contrôles sont affectés de coefficients déterminés par les enseignants responsables des modules.

Chaque ressource ou SAE est elle-même affectée d'un coefficient dans le respect du programme national GEA.

5-3 BILAN SEMESTRIEL ET LA COMMISSION DE JURY DE DEPARTEMENT

La commission de jury du département, composée des enseignants du département, se réunit à la fin de chaque semestre et fait le bilan du semestre écoulé. Elle atteste de la validation de droit du semestre si l'ensemble des conditions de validation étudiées plus haut sont respectées. Dans le cas contraire, elle délibère et statue sur la situation des étudiants concernés.

Un procès-verbal des décisions prises par la commission de jury du département est rendu accessible aux étudiants dans les plus brefs délais. Les décisions prises par la commission de jury du département ne deviennent définitives qu'une fois entérinées par le jury de l'IUT.

Tout étudiant peut contester (faire appel contre) les décisions de la commission de jury de département qui le concernent, auprès du jury de l'IUT. Pour que sa demande soit prise en considération par le jury de l'IUT, l'étudiant doit constituer un dossier, argumenté et documenté apportant des éléments nouveaux dont la première commission n'avait pas eu connaissance et demander par lettre à la directrice de l'IUT (avec copie au chef de département) le réexamen de sa situation. Cette demande doit être déposée au moins 48h avant la date de délibération du jury de l'IUT.

Les décisions du jury de l'IUT sont rendues en dernier ressort : elles ne sont pas susceptibles de recours.

6- VIE AU SEIN DE L'IUT DE SCEAUX

Les étudiants inscrits dans la formation TC sont tenus de respecter les dispositions du règlement intérieur de l'IUT ainsi que les différents règlements et autres chartes permettant un fonctionnement satisfaisant de l'IUT (informatique, bibliothèque universitaire, enseignement à distance...).

Maquette pédagogique – Départements GEA

I] FORMATION INITIALE (FI) :

1) BUT1 : Maquette pédagogique du semestre 1 et du semestre 2

SEMESTRE 1					partition des coefs par compétences			
Code ressource	TRONC COMMUN	Heures	dont TP	Heures PT	Coefficients ressources			
					UE 1.1	UE 1.2	UE 1.3	Total
R1.01	Environnement économique-1	26			15			15
R1.02	Environnement juridique-1	40			15			15
R1.03	Ressources humaines-1	14	2		11			11
R1.04	Management d'activités-1	18			11			11
R1.05	Environnement sociologique-1	12	2	6	6			6
R1.06	Fiscalité	15	4			8		8
R1.07	Comptabilité-1	47	16			20		20
R1.08	Outils mathématiques de gestion-1	32	8			10		10
R1.09	Outils numériques de gestion-1	16	8			15		15
R1.10	Finance	14	4			5		5
R1.11	Gestion de projet	10					5	5
R1.12	Psychologie sociale-1	10					7	7
R1.13	Expression/Communication et Culture Générale-1	20	8				15	15
R1.14	Anglais appliqué aux affaires-1	25	12				15	15
R1.15	Projet Personnel et Professionnel-1	10	10		2	2	2	6
R1.AL.31	LV2 appliquée aux affaires -1	13,5					8	8
R1.AL.32	Aide aux Apprentissages et à la Réussite-1	15					8	8
TOTAL RESSOURCES TRONC COMMUN S1		337,5	74	0				180
SAE1.01	Situer une organisation dans son environnement	15		15	40			40
SAE1.02	Mettre en œuvre une organisation comptable et fiscale	15		15		40		40
SAE1.03	Construire une posture professionnelle	15		15			40	40
Portfolio	Démarche Portfolio - S1			15				0
TOTAL SAE TRONC COMMUN S1		45	0	60				120
TOTAL TRONC COMMUN		382,5	74	60				300

SEMESTRE 2					partition des coefs par compétences			
Code ressource	TRONC COMMUN	Heures	dont TP	Heures PT	Coefficients ressources			
					UE 2.1	UE 2.2	UE 2.3	Total
R2.01	Environnement économique-2	26			17			17
R2.02	Environnement juridique-2	26			17			17
R2.03	Ressources humaines-2	18	2		12			12
R2.04	Management d'activités-2	15			12			12
R2.05	Fiscalité	12	4			7		7
R2.06	Comptabilité-2	34	12			15		15
R2.07	Outils mathématiques de gestion-2	18	6			8		8
R2.08	Outils numériques de gestion-2	15	6			8		8
R2.09	Contrôle de gestion-2	22	4			12		12
R2.10	Finance-2	13	2			8		8
R2.11	Psychologie sociale-2	10	2				7	7
R2.12	Expression/Communication et Culture Générale-2	20	6				15	15
R2.13	Anglais appliqué aux affaires-2	20	10				15	15
R2.14	Projet Personnel et Professionnel-2	10	10		2	2	2	6
R2.AL.21	LV2 appliquée aux affaires-2	13,5					7	7
R2.AL.22	Méthodologie de projet-2	9,5					7	7
R2.AL.23	Méthodes d'enquêtes-2	8					7	7
TOTAL RESSOURCES TRONC COMMUN S2		290	64	0				180
SAE2.01	Contribuer à la gestion d'une organisation en fonction de ses besoins	15		40	15	15	15	45
SAE2.02	Identifier l'impact des décisions de gestion sur la performance de l'organisation	15		40	10	10	10	30
Stage	Stage				10	10	10	30
Portfolio	Démarche Portfolio - S2			10	5	5	5	15
TOTAL SAE TRONC COMMUN S2		30	0	90				120
TOTAL TRONC COMMUN		320	64	90				300

Semestre1	UE 1.1 Analyser : analyser les processus de l'organisation dans son environnement - 10 crédits ECTS
	UE 1.2 Décider : aider à la prise de décision - 10 crédits ECTS
	UE 1.3 Piloter : piloter les relations avec les parties prenantes de l'organisation - 10 crédits ECTS
Semestre2	UE 2.1 Analyser : analyser les processus de l'organisation dans son environnement - 10 crédits ECTS
	UE 2.2 Décider : aider à la prise de décision - 10 crédits ECTS
	UE 2.3 Piloter : piloter les relations avec les parties prenantes de l'organisation - 10 crédits ECTS

BCC1 (UE1.1 UE2.1)	Identifier les processus de l'organisation
BCC2 (UE1.2 UE2.2)	Identifier les éléments d'aide à la prise de décision
BCC3 (UE1.3 UE2.3)	Identifier les relations entre les parties prenantes

2) BUT2 : Maquette pédagogique du semestre 3 et du semestre 4

SEMESTRE 3					Répartition des coefx par compétence					
Code ressource	TRONC COMMUN	Heures	dont TP	Heures PT	Coefficients ressources					Total
					UE3.1	UE3.2	UE3.3	UE3.4	UE3.5	
R3.01	Environnement économique	10			17					17
R3.02	Environnement juridique	32			17					17
R3.03	Management d'activités	10			13					13
R3.04	Fiscalité	10	2			7				7
R3.05	Traitement numérique des données	18	8			18				18
R3.06	Contrôle de gestion	12	2			12				12
R3.07	Finance	17	4			10				10
R3.08	Expression/Communication et Culture Générale-3	20	6				20			20
R3.09	Anglais appliqué aux affaires-3	20	10				19			19
R3.10	Projet Personnel et Professionnel-3	10	10		3	3	3			9
R3.31	LV2 appliquée aux affaires	13,5					8			8
TOTAL RESSOURCES TRONC COMMUN S3		172,5	42							150
SAE3.01	Contribuer au développement ou à la création d'une organisation	52		70	25	25	25			75
Portfolio	Contribuer au développement ou à la création d'une organisation	52		70	30	35	50			115
	Portfolio S3			10						0
TOTAL SAE TRONC COMMUN S3		52	0	80						75
TOTAL TRONC COMMUN		224,5	42	80						
PARCOURS GC2F										
R3.GC2F.11	Fiscalité	19	8					15		15
R3.GC2F.12	Compta appro et révision comptable	48	16					35		35
R3.GC2F.13	Diagnostic financier approfondi BFRE	19	8						40	40
R3.GC2F.32	Mathématiques pour la gestion	15							10	10
SAE3.GC2F.02	Établir le diagnostic financier d'une entreprise après avoir procédé à l'analyse des comptes annuels	52		70	25	25	25	50	50	175
PARCOURS GPRH										275
R3.GPRH.11	Gestion administrative individuelle des contrats	10	4					15		15
R3.GPRH.12	Pratique de la paie	13	10					15		15
R3.GPRH.13	Droit de la fonction publique	12	2					10		10
R3.GPRH.14	Gestion des emplois et des parcours professionnels	15	2						16	16
R3.GPRH.15	Pratique du recrutement	15	6						16	16
R3.GPRH.16	Gestion de la formation professionnelle	21	8						18	18
R3.GPRH.32	Mathématiques pour la gestion	15						10		10
SAE3.GPRH.02	S'assurer de la conformité du suivi individuel du salarié	27		35	20	15		35		70
SAE3.GPRH.03	Contribuer à la mise en œuvre des outils RH	25		35				15	50	65
PARCOURS GEMA										235
R3.GEMA.11	Environnement juridique : Droit et entrepreneuriat	12	4					20		20
R3.GEMA.12	Outils et pilotage de l'organisation : Financement des activités	28	12						25	25
R3.GEMA.13	Management d'activités : Management opérationnel	28	12						25	30
R3.GEMA.14	Management d'activités : Business Model	18	4					30		25
saé3.GEMA.02	De la recherche de l'idée à la création d'activité à l'aide d'un Business Model	52		70	25	25	25	50	50	175
PARCOURS GC2P										275
R3.CG2P.11	CDG : Comptabilité de gestion approfondie	20	6					30		30
R3.CG2P.12	CDG : initiation à la gestion budgétaire prévisionnelle	13	10					20		20
R3.CG2P.13	Management d'activité : Management des opérations et pilotage de la performance	40	10						35	35
R3.CG2P.14	Outils et pilotage de l'organisation: initiation à la participation et au développement d'un système d'information décisionnel	13	6						15	15
saé3.GC2P.02	Participer au diagnostic général de l'organisation	52		70	25	25	25	50	50	175
TOTAL RESSOURCES PARCOURS S3		101	32							275
TOTAL SAE PARCOURS S3		52								
TOTAL PARCOURS S3		153	32	70						
TOTAL S3		377,5	74	150						500

SEMESTRE 4					Répartition des coefx par compétence					
Code ressource	TRONC COMMUN	Heures	dont TP	Heures PT	Coefficients ressources					Total
					UE4.1	UE4.2	UE4.3	UE4.4	UE4.5	
R4.01	Environnement économique international	10			17					17
R4.02	Environnement juridique	12			17					17
R4.03	Management d'activités	10			13					13
R4.04	Traitement numérique des données	23	5			47				47
R4.05	Expression/Communication et Culture Générale-4	20	4				20			20
R4.06	Anglais appliqué aux affaires-4	20	8				19			19
R4.07	Projet Personnel et Professionnel-4	10	10		3	3	3			9
R4.31	LV2 appliquée aux affaires	10					8			8
TOTAL RESSOURCES TRONC COMMUN S4		115	27							150
SAE4.01	Participer dans le respect des contraintes réglementaires et dans une démarche de gouvernance durable à la création ou au développement d'une organisation	36		40	18	18	18			54
Portfolio	Portfolio S4			10	4	4	4	5	5	22
TOTAL SAE TRONC COMMUN S4		36	0	50						76
TOTAL TRONC COMMUN		151	27	50						226
PARCOURS GC2F										
R4.GC2F.08	Fiscalité	11	4					20		20
R4.GC2F.09	Compta appro et révision comptable	19	10					30		30
R4.GC2F.10	Gestion budgétaire	12	4						20	20
R4.GC2F.11	Finance politique de financement	12	4						20	20
R4.GC2F.33	Economie, Finance et innovation	9							10	10
SAE4.GC2F.02	Analyser la fiabilité d'un projet de reprise d'entreprise	36		40	18	18	18	30	30	114
Stage.GC2F	Stage.GC2F				10	10	10	15	15	60
PARCOURS GPRH										274
R4.GPRH.08	Ressources humaines : Dialogue social	10	4					20		20
R4.GPRH.09	Environnement juridique : Droit du travail approfondi - relations individuelles	10	4					20		20
R4.GPRH.10	Ressources humaines : Communication RH	12	5						16	16
R4.GPRH.11	Ressources humaines : E-GRH	12	5						16	16
R4.GPRH.12	Ressources humaines : Responsabilité sociale, santé au travail et QVCT	10	4						18	18
R4.GPRH.33	Contrôle de gestion : tableaux de bord sociaux	9						10		10
SAE4.GPRH.02	Dialoguer avec les représentants du personnel et les managers	36		40	18	18	18	30	30	114
Stage.GPRH	Stage.GPRH				10	10	10	15	15	60
PARCOURS GEMA										274
R4.GEMA.08	Outils et pilotage de l'organisation : Business plan	14	6					50		50
R4.GEMA.09	Management d'activités : Marketing opérationnel et techniques de négociation	26	10						35	35
R4.GEMA.10	Management d'activités : Management opérationnel approfondi	14	6						15	15
saé4.GEMA.02	Construire un business plan pour vérifier la faisabilité d'une nouvelle activité	36		40	18	18	18	30	30	114
Stage.GEMA	Stage.GEMA				10	10	10	15	15	60
PARCOURS GC2P										274
R4.CG2P.08	CDG : Prise en compte de l'ala	10	4					20		20
R4.CG2P.09	CDG : gestion prévisionnelle approfondie	17	8					30		30
R4.CG2P.10	Management d'activités : Management des opérations approfondi	17	6						30	30
R4.CG2P.11	Outils et pilotage de l'organisation: initiation au pilotage de la performance	10	4						20	20
saé4.GC2P.02	Construire, en vue de leur mise en œuvre, les outils de suivi de la performance	36		40	18	18	18	30	30	114
Stage.CG2P	Stage.CG2P				10	10	10	15	15	60
TOTAL RESSOURCES PARCOURS S4		63	22							274
TOTAL SAE PARCOURS S4		36		40						
TOTAL PARCOURS S4		99	22	40						
TOTAL S4		250	49	90						500

Parcours : Gestion comptable fiscale et financière (GC2F)

UE 3.1 Analyser : analyser les processus de l'organisation dans son environnement - 6 crédits ECTS
 UE 3.2 Décider : aider à la prise de décision - 6 crédits ECTS
 UE 3.3 Piloter : piloter les relations avec les parties prenantes de l'organisation - 6 crédits ECTS
 UE 3.4 Produire : produire l'information comptable, fiscale et sociale de l'organisation – 6 crédits ECTS
 UE 3.5 Evaluer : évaluer l'activité de l'organisation – 6 crédits ECTS

UE 4.1 Analyser : analyser les processus de l'organisation dans son environnement - 6 crédits ECTS
 UE 4.2 Décider : aider à la prise de décision - 6 crédits ECTS
 UE 4.3 Piloter : piloter les relations avec les parties prenantes de l'organisation - 6 crédits ECTS
 UE 4.4 Produire : produire l'information comptable, fiscale et sociale de l'organisation – 6 crédits ECTS
 UE 4.5 Evaluer : évaluer l'activité de l'organisation – 6 crédits ECTS

BCC1 (UE3.1 UE4.1) Evaluer les processus de l'organisation
 BCC2 (UE3.2 UE4.2) Evaluer les éléments d'aide à la prise de décision
 BCC3 (UE3.3 UE4.3) Coordonner les relations entre les parties prenantes
 BCC4 (UE3.4 UE4.4) Contrôler l'information comptable, fiscale et sociale produite
 BCC5 (UE3.5 UE4.5) Elaborer des outils d'analyse et de prévision de l'activité

Parcours : Gestion et pilotage des ressources humaines (GPRH)

UE 3.1 Analyser : analyser les processus de l'organisation dans son environnement - 6 crédits ECTS
 UE 3.2 Décider : aider à la prise de décision - 6 crédits ECTS
 UE 3.3 Piloter : piloter les relations avec les parties prenantes de l'organisation - 6 crédits ECTS
 UE 3.4 Administrer : gérer l'administration du personnel – 6 crédits ECTS
 UE 3.5 Développer 2 : gérer le développement des ressources humaines – 6 crédits ECTS

UE 4.1 Analyser : analyser les processus de l'organisation dans son environnement - 6 crédits ECTS
 UE 4.2 Décider : aider à la prise de décision - 6 crédits ECTS
 UE 4.3 Piloter : piloter les relations avec les parties prenantes de l'organisation - 6 crédits ECTS
 UE 4.4 Administrer : gérer l'administration du personnel – 6 crédits ECTS
 UE 4.5 Développer 2 : gérer le développement des ressources humaines – 6 crédits ECTS

BCC1 (UE3.1 UE4.1) Evaluer les processus de l'organisation
 BCC2 (UE3.2 UE4.2) Evaluer les éléments d'aide à la prise de décision
 BCC3 (UE3.3 UE4.3) Coordonner les relations entre les parties prenantes
 BCC4 (UE3.4 UE4.4) Conduire les activités administratives des RH
 BCC5 (UE3.5 UE4.5) Mettre en œuvre les politiques RH

Parcours : Gestion entrepreneurial et management des activités (GEMA)

UE 3.1 Analyser : analyser les processus de l'organisation dans son environnement - 6 crédits ECTS
 UE 3.2 Décider : aider à la prise de décision - 6 crédits ECTS
 UE 3.3 Piloter : piloter les relations avec les parties prenantes de l'organisation - 6 crédits ECTS
 UE 3.4 Entreprendre : concevoir la stratégie de création de valeur – 6 crédits ECTS
 UE 3.5 Développer : assurer la gestion et le développement de la chaîne de valeur – 6 crédits ECTS

UE 4.1 Analyser : analyser les processus de l'organisation dans son environnement - 6 crédits ECTS
 UE 4.2 Décider : aider à la prise de décision - 6 crédits ECTS
 UE 4.3 Piloter : piloter les relations avec les parties prenantes de l'organisation - 6 crédits ECTS
 UE 4.4 Entreprendre : concevoir la stratégie de création de valeur – 6 crédits ECTS
 UE 4.5 Développer : assurer la gestion et le développement de la chaîne de valeur – 6 crédits ECTS

BCC1 (UE3.1 UE4.1) Evaluer les processus de l'organisation
 BCC2 (UE3.2 UE4.2) Evaluer les éléments d'aide à la prise de décision
 BCC3 (UE3.3 UE4.3) Coordonner les relations entre les parties prenantes
 BCC4 (UE3.4 UE4.4) Modéliser la proposition de valeur
 BCC5 (UE3.5 UE4.5) Développer la chaîne de valeur

Parcours : Contrôle de gestion et pilotage de la performance (CG2P)

UE 3.1 Analyser : analyser les processus de l'organisation dans son environnement - 6 crédits ECTS
 UE 3.2 Décider : aider à la prise de décision - 6 crédits ECTS
 UE 3.3 Piloter : piloter les relations avec les parties prenantes de l'organisation - 6 crédits ECTS
 UE 3.4 Concevoir : concevoir des outils de contrôle de gestion – 6 crédits ECTS
 UE 3.5 Améliorer : mettre en œuvre des leviers d'amélioration continue des performances de l'organism

UE 4.1 Analyser : analyser les processus de l'organisation dans son environnement - 6 crédits ECTS
 UE 4.2 Décider : aider à la prise de décision - 6 crédits ECTS
 UE 4.3 Piloter : piloter les relations avec les parties prenantes de l'organisation - 6 crédits ECTS
 UE 4.4 Concevoir : concevoir des outils de contrôle de gestion – 6 crédits ECTS
 UE 4.5 Améliorer : mettre en œuvre des leviers d'amélioration continue des performances de l'organism

BCC1 (UE3.1 UE4.1) Evaluer les processus de l'organisation
 BCC2 (UE3.2 UE4.2) Evaluer les éléments d'aide à la prise de décision
 BCC3 (UE3.3 UE4.3) Coordonner les relations entre les parties prenantes
 BCC4 (UE3.4 UE4.4) Analyser le système de contrôle de gestion
 BCC5 (UE3.5 UE4.5) Analyser les outils de la performance

3) BUT3 : Maquette pédagogique du semestre 5 et du semestre 6

SEMESTRE 5				Répartition des coef. par compétence					
Code ressource	TRONC COMMUN	Heures	dont TP	Heures PT	Coefficients ressources				
					UE5.1	UE5.2	UE5.3	UE5.4	UE5.5
R5.01	Environnement économique	17			13				
R5.02	Environnement juridique	34			18				
R5.03	Management d'activités	18			6				
R5.04	Traitement numérique des données Maths (12) Info (17)	29	14			37			
R5.05	Psychologie sociale	10					7		
R5.06	Expression/Communication et Culture Générale	15	6				11		
R5.07	Anglais appliqué aux affaires	24	10				11		
R5.08	Projet Personnel et Professionnel	6	6		3	3	3		
R5.AL.32	LV2 appliquée aux affaires	13,5					8		
TOTAL RESSOURCES TRONC COMMUN S5		166,5	36	0					
SAE5.01	Transformation numérique de l'organisation + SPOC Transition écologique	40		70	60	50	40		
Portfolio	Portfolio S5			10					
TOTAL SAE TRONC COMMUN S5		40	0	80					
TOTAL TRONC COMMUN		206,5	36	80					
PARCOURS GC2F									
R5 GC2F.09	Fiscalité appro TVA IR	18	6					10	
R5 GC2F.10	Compta appro et révision comptable	51	9					30	
R5 GC2F.11	Evaluation des résultats et des performances	15	4						20
R5 GC2F.12	Gestion de la trésorerie et gestion de portefeuille	19	4						20
saé 5. GC2F.02	Mettre en œuvre la reprise d'une entreprise	40		70		10	20	60	60
TOTAL PARCOURS GC2F									
PARCOURS GPRH									
R5 GPRH.09	Gestion administrative collective	12						8	
R5 GPRH.10	Gestion de la paie approfondie	22	10					10	
R5 GPRH.11	Politique de rémunération	12	4					8	
R5 GPRH.12	Droit du travail appro - relations collectives	14						6	
R5 GPRH.13	Pilotage social et performance sociale	15	4						8
R5 GPRH.14	Gestion des compétences approfondie et des talents	15	4						20
R5 GPRH.15	Gestion du recrutement approfondi	13	4						20
saé 5. GPRH.02	Optimiser les processus administratifs RH dans une organisation	20		35		10	20	30	30
saé 5. GPRH.03	Optimiser une politique de développement des compétences	20		35				30	30
TOTAL PARCOURS GPRH									
PARCOURS GEMA									
R5 GEMA.09	Environnement juridique: droit de la concurrence et de la consommation	15	4					10	
R5 GEMA.10	Outils et pilotage de l'organisation: outils de gestion du manager	35	14					30	
R5 GEMA.11	Management d'activités: management des équipes	20	6						20
R5 GEMA.12	Management d'activités: management des relations commerciales	25	8						20
SAE 5 GEMA.02	Assurer l'encadrement optimal d'une équipe	20		35		10	20	30	30
SAE 5 GEMA.03	Manager une équipe dans le respect du cadrage	20		35				30	30
TOTAL PARCOURS GEMA									
PARCOURS CG2P									
R5 CG2P.09	Management d'activités: management des opérations approfondies	20	6					12	
R5 CG2P.10	Système d'information décisionnel, tableaux de bord et reporting approfondi	20	6					40	
R5 CG2P.11	Système d'info décisionnel et contrôle budgétaire	25	8					10	
R5 CG2P.12	Contrôle de gestion: Processus budgétaire avancé	20	6					10	
R5 CG2P.13	Contrôle de gestion: Comptabilité de gestion approfondie	10	6					8	
SAE 5.02 CG2P	Mettre en œuvre une démarche qualité et amélioration continue de la performance	40		70		10	20	60	60
TOTAL PARCOURS CG2P									
TOTAL RESSOURCES PARCOURS S5 GC2F GPRH		103							
TOTAL RESSOURCES PARCOURS S5 GEMA CG2P		95							
TOTAL SAE PARCOURS S5		40		70					
TOTAL PARCOURS S5 GC2F GPRH		143		70					
TOTAL PARCOURS S5 GEMA CG2P		135		70					
TOTAL S5 GC2F GPRH		349,5		150					
TOTAL S5 GEMA CG2P		341,5							
SEMESTRE 6				Répartition des coef. par compétence					
Code ressource	TRONC COMMUN	Heures	dont TP	Heures PT	Coefficients ressources				
					UE6.1	UE6.2	UE6.3	UE6.4	UE6.5
R6.01	Environnement économique	12			18				
R6.02	Environnement juridique	10			19				
R6.03	Traitement numérique des données	12	2			37			
R6.04	Expression/Communication et Culture Générale	12	2				15		
R6.05	Anglais appliqué aux affaires	13,5	8				14		
R6.06	Projet Personnel et Professionnel	6	6		3	3	3		
R6.07	LV2 appliquée aux affaires	17					8		
TOTAL RESSOURCES TRONC COMMUN S6		77,5	18		40	40	40	0	0
Portfolio	Portfolio S6			10	5	5	5	5	5
TOTAL SAE TRONC COMMUN S6		0	0	10					
TOTAL TRONC COMMUN		77,5	18	10					
PARCOURS GC2F									
R6 GC2F.07	Fiscalité : imposition du patrimoine et contrôle fiscal	10						20	
R6 GC2F.08	Compta appro	12						20	
R6 GC2F.09	Contrôle de gestion	9	7						40
saé 6. GC2F.01	Accompagner le développement de l'entreprise	21		50	30	30	30	30	30
stage	Stage GC2F				25	25	25	25	25
TOTAL PARCOURS GC2F									
PARCOURS GPRH									
R6 GPRH.07	Contrôle de gestion Gestion de la masse salariale	11	6					40	
R6 GPRH.08	Optimisation des dispositifs de responsabilité sociale QVCT	10							20
R6 GPRH.09	Marketing RH et marque employeur	10							20
saé 6. GPRH.01	Proposer une politique RH dans le cadre d'une évolution du périmètre entreprise	21		50	30	30	30	30	30
stage	Stage GPRH				25	25	25	25	25
TOTAL PARCOURS GPRH									
PARCOURS GEMA									
R6 GEMA.07	Management d'activités: management de l'innovation	14	5					40	
R6 GEMA.08	Management d'activités: communication corporate et e-réputation	15	5						40
SAE 6.01	Accompagner le changement	10		25	30	30	30	20	20
SAE 6.02	Piloter l'E-réputation d'une organisation	11		25				20	20
Stage	Stage GEMA				25	25	25	15	15
TOTAL PARCOURS GEMA									
PARCOURS CG2P									
R6 CG2P.07	Contrôle de gestion: gestion de la masse salariale	9	4					10	
R6 CG2P.08	Contrôle de gestion: Application à un secteur public et à l'environnement	10	4					15	
R6 CG2P.09	Management d'activités: MO et outils de pilotage de la performance continue	10	3					15	40
SAE 6 CG2P.01	Renforcer le contrôle de gestion et le pilotage de la performance	21		50	30	30	30	30	30
Stage	Stage CG2P				25	25	25	25	25
TOTAL PARCOURS CG2P									
TOTAL RESSOURCES PARCOURS S6 GC2F GPRH		31							
TOTAL RESSOURCES PARCOURS S6 GEMA CG2P		39							
TOTAL SAE PARCOURS S6		21		50					
TOTAL PARCOURS S6 GC2F GPRH		52		50					
TOTAL PARCOURS S6 GEMA CG2P		60		50					
TOTAL S6 GC2F GPRH		129,5		60					
TOTAL S6 GEMA CG2P		137,5							

Semestre 5 et 6	Parcours : Gestion comptable fiscale et financière (GC2F)	ECTS
	UE5.1 Analyser les processus de l'organisation dans son environnement	6
	UE5.2 Aider à la prise de décision	6
	UE5.3 Piloter les relations avec les acteurs internes ou externes de l'organisation	6
	UE5.4 Produire l'information comptable, fiscale et sociale de l'organisation	6
	UE5.5 Evaluer l'activité de l'organisation	6
	UE6.1 Analyser les processus de l'organisation dans son environnement	6
	UE6.2 Aider à la prise de décision	6
	UE6.3 Piloter les relations avec les acteurs internes ou externes de l'organisation	6
	UE6.4 Produire l'information comptable, fiscale et sociale de l'organisation	6
	UE6.5 Evaluer l'activité de l'organisation	6
BCC		
BCC1 (UE5.1 UE6.1)	Evaluer les processus de l'organisation	
BCC2 (UE5.2 UE6.2)	Evaluer les éléments d'aide à la prise de décision	
BCC3 (UE5.3 UE6.3)	Coordonner les relations entre les parties prenantes	
BCC4 (UE5.4 UE6.4)	Optimiser l'information comptable, fiscale, sociale produite	
BCC5 (UE5.5 UE6.5)	Optimiser les outils d'analyse et de prévision de l'activité	
	Parcours : Gestion et pilotage des ressources humaines (GPRH)	ECTS
	UE5.1 Analyser les processus de l'organisation dans son environnement	6
	UE5.2 Aider à la prise de décision	6
	UE5.3 Piloter les relations avec les acteurs internes ou externes de l'organisation	6
	UE5.4 Gérer l'administration du personnel	6
	UE5.5 Gérer le développement des RH	6
	UE6.1 Analyser les processus de l'organisation dans son environnement	6
	UE6.2 Aider à la prise de décision	6
	UE6.3 Piloter les relations avec les acteurs internes ou externes de l'organisation	6
	UE6.4 Gérer l'administration du personnel	6
	UE6.5 Gérer le développement des RH	6
BCC		
BCC1 (UE5.1 UE6.1)	Evaluer les processus de l'organisation	
BCC2 (UE5.2 UE6.2)	Evaluer les éléments d'aide à la prise de décision	
BCC3 (UE5.3 UE6.3)	Coordonner les relations entre les parties prenantes	
BCC4 (UE5.4 UE6.4)	Optimiser les processus administratifs RH	
BCC5 (UE5.5 UE6.5)	Optimiser les politiques RH	
	Parcours : Gestion entrepreneurial et management des activités (GEMA)	ECTS
	UE5.1 Analyser les processus de l'organisation dans son environnement	6
	UE5.2 Aider à la prise de décision	6
	UE5.3 Piloter les relations avec les acteurs internes ou externes de l'organisation	6
	UE5.4 Concevoir la stratégie de création de valeur	6
	UE5.5 Assurer la gestion et le développement de la chaîne de valeur	6
	UE6.1 Analyser les processus de l'organisation dans son environnement	6
	UE6.2 Aider à la prise de décision	6
	UE6.3 Piloter les relations avec les acteurs internes ou externes de l'organisation	6
	UE6.4 Concevoir la stratégie de création de valeur	6
	UE6.5 Assurer la gestion et le développement de la chaîne de valeur	6
BCC		
BCC1 (UE5.1 UE6.1)	Evaluer les processus de l'organisation	
BCC2 (UE5.2 UE6.2)	Evaluer les éléments d'aide à la prise de décision	
BCC3 (UE5.3 UE6.3)	Coordonner les relations entre les parties prenantes	
BCC4 (UE5.4 UE6.4)	Sécuriser la proposition de valeur	
BCC5 (UE5.5 UE6.5)	Optimiser le chaîne de valeur	
	Parcours : Contrôle de gestion et pilotage de la performance (CG2P)	ECTS
	UE5.1 Analyser les processus de l'organisation dans son environnement	6
	UE5.2 Aider à la prise de décision	6
	UE5.3 Piloter les relations avec les acteurs internes ou externes de l'organisation	6
	UE5.4 Concevoir des outils de contrôle de gestion	6
	UE5.5 Mettre en œuvre des leviers d'amélioration continue des performances de l'organisation	6
	UE 6.1 Analyser les processus de l'organisation dans son environnement	6
	UE6.2 Aider à la prise de décision	6
	UE6.3 Piloter les relations avec les acteurs internes ou externes de l'organisation	6
	UE6.4 Concevoir des outils de contrôle de gestion	6
	UE6.5 Mettre en œuvre des leviers d'amélioration continue des performances de l'organisation	6
BCC		
BCC1 (UE5.1 UE6.1)	Evaluer les processus de l'organisation	
BCC2 (UE5.2 UE6.2)	Evaluer les éléments d'aide à la prise de décision	
BCC3 (UE5.3 UE6.3)	Coordonner les relations entre les parties prenantes	
BCC4 (UE5.4 UE6.4)	Analyser le système de contrôle de gestion	
BCC5 (UE5.5 UE6.5)	Analyser les outils de la performance	

II] FORMATION PAR APPRENTISSAGE (FA) :

1) BUT2 : MAQUETTE PEDAGOGIQUE DU SEMESTRE 3 ET DU SEMESTRE 4

a) Parcours GC2F et GPRH

SEMESTRE 3				Répartition des coefs par compétence					
Code ressource	TRONC COMMUN	Heures	Heures PT	Coefficients ressources					
				UE3.1	UE3.2	UE3.3	UE3.4	UE3.5	Total
R3.01	Environnement économique	10		17					17
R3.02	Environnement juridique	15		17					17
R3.03	Management d'activités	10		13					13
R3.04	Fiscalité	10			7				7
R3.05	Traitement numérique des données	12			18				18
R3.06	Contrôle de gestion	12			12				12
R3.07	Finance	15			10				10
R3.08	Expression/Communication et Culture Générale-3	15				20			20
R3.09	Anglais appliqué aux affaires-3	16				19			19
R3.10	Projet Personnel et Professionnel-3	2		3	3	3			9
R3.31	LV2 appliquée aux affaires	12				8			8
TOTAL RESSOURCES TRONC COMMUN S3		129							150
SAE3.01	Contribuer au développement ou à la création d'une organisation	38	52,5	25	25	25			75
SAE3.01	Contribuer au développement ou à la création d'une organisation	38	52,5	30	35	50			115
Portfolio	Portfolio-S3		7,5						0
TOTAL SAE TRONC COMMUN S3		38	60						75
TOTAL TRONC COMMUN		167	60						115
PARCOURS GC2F									
R3.GC2F.11	Fiscalité	16					15		15
R3.GC2F.12	Compta appro et révision comptable	43					35		35
R3.GC2F.13	Diagnostic financier approfondi BFRE	16						50	50
SAE 3.GC2F.02	Établir le diagnostic financier d'une entreprise après avoir procédé à l'analyse des comptes annuels	36	52,5	25	25	25	50	50	175
TOTAL RESSOURCES PARCOURS GC2F									275
PARCOURS GPRH									
R3.GPRH.11	Gestion administrative individuelle des contrats	9					20		20
R3.GPRH.12	Pratique de la paie	12					20		20
R3.GPRH.13	Droit de la fonction publique	12					10		10
R3.GPRH.14	Gestion des emplois et des parcours professionnels	12						16	16
R3.GPRH.15	Pratique du recrutement	12						16	16
R3.GPRH.16	Gestion de la formation professionnelle	18						18	18
SAE 3.GPRH.02	S'assurer de la conformité du suivi individuel du salarié	18		20	15		35		70
SAE 3.GPRH.03	Contribuer à la mise en œuvre des outils RH	18					15	50	65
TOTAL RESSOURCES PARCOURS GPRH		75							235
TOTAL SAE PARCOURS S3		36							
TOTAL PARCOURS S3		111	52,5						
TOTAL S3		278	112,5						500

SEMESTRE 4				Répartition des coefs par compétence					
Code ressource	TRONC COMMUN	Heures	Heures PT	Coefficients ressources					
				UE4.1	UE4.2	UE4.3	UE4.4	UE4.5	Total
R4.01	Environnement économique international	9		17					17
R4.02	Environnement juridique	9		17					17
R4.03	Management d'activités	9		13					13
R4.04	Traitement numérique des données	15			47				47
R4.05	Expression/Communication et Culture Générale-4	15				20			20
R4.06	Anglais appliqué aux affaires-4	16				19			19
R4.07	Projet Personnel et Professionnel-4	2		3	3	3			9
R4.31	LV2 appliquée aux affaires	12				8			8
TOTAL RESSOURCES TRONC COMMUN S4		87							150
SAE4.01	Participer dans le respect des contraintes réglementaires et dans une démarche de gouvernance durable à la création ou au développement d'une organisation	26	30	18	18	18			54
Portfolio	Portfolio-S4		7,5	4	4	4	5	5	22
TOTAL SAE TRONC COMMUN S4		26	37,5						76
TOTAL TRONC COMMUN		113	37,5						226
PARCOURS GC2F									
R4.GC2F.08	Fiscalité	9					20		20
R4.GC2F.09	Compta appro et révision comptable	15					30		30
R4.GC2F.10	Gestion budgétaire	12						20	20
R4.GC2F.11	Finance politique de financement	9						20	20
R4.GC2F.33	Economie, Finance et innovation	9						10	10
SAE 4.GC2F.02	Analyser la fiabilité d'un projet de reprise d'entreprise	26	30	18	18	18	30	30	114
Activité en entreprise	Activité en entreprise GC2F			10	10	10	15	15	60
TOTAL RESSOURCES PARCOURS GC2F									274
PARCOURS GPRH									
R4.GPRH.08	Ressources humaines : Dialogue social	9					20		20
R4.GPRH.09	Environnement juridique : Droit du travail approfondi - relations individuelles	9					20		20
R4.GPRH.10	Ressources humaines : Communication RH	9						16	16
R4.GPRH.11	Ressources humaines : E-GRH	9						16	16
R4.GPRH.12	Ressources humaines : Responsabilité sociale, santé au travail et QVCT	9						18	18
R4.GPRH.33	Contrôle de gestion: tableaux de bord sociaux	9					10		10
SAE 4.GPRH.02	Dialoguer avec les représentants du personnel et les managers	26	30	18	18	18	30	30	114
Activité en entreprise	Activité en entreprise GPRH			10	10	10	15	15	60
TOTAL RESSOURCES PARCOURS GPRH		54							274
TOTAL SAE PARCOURS S4		26	30						
TOTAL PARCOURS S4		80	30						
TOTAL S4		193	67,5						500

Semestre 3 et 4

Parcours : Gestion comptable fiscale et financière (GC2F)

UE 3.1 Analyser : analyser les processus de l'organisation dans son environnement - 6 crédits ECTS

UE 3.2 Décider : aider à la prise de décision - 6 crédits ECTS

UE 3.3 Piloter : piloter les relations avec les parties prenantes de l'organisation - 6 crédits ECTS

UE 3.4 Produire : produire l'information comptable, fiscale et sociale de l'organisation – 6 crédits ECTS

UE 3.5 Evaluer : évaluer l'activité de l'organisation – 6 crédits ECTS

UE 4.1 Analyser : analyser les processus de l'organisation dans son environnement - 6 crédits ECTS

UE 4.2 Décider : aider à la prise de décision - 6 crédits ECTS

UE 4.3 Piloter : piloter les relations avec les parties prenantes de l'organisation - 6 crédits ECTS

UE 4.4 Produire : produire l'information comptable, fiscale et sociale de l'organisation – 6 crédits ECTS

UE 4.5 Evaluer : évaluer l'activité de l'organisation – 6 crédits ECTS

BCC1 (UE3.1 UE4.1) Evaluer les processus de l'organisation

BCC2 (UE3.2 UE4.2) Evaluer les éléments d'aide à la prise de décision

BCC3 (UE3.3 UE4.3) Coordonner les relations entre les parties prenantes

BCC4 (UE3.4 UE4.4) Contrôler l'information comptable, fiscale et sociale produite

BCC5 (UE3.5 UE4.5) Elaborer des outils d'analyse et de prévision de l'activité

Parcours : Gestion et pilotage des ressources humaines (GPRH)

UE 3.1 Analyser : analyser les processus de l'organisation dans son environnement - 6 crédits ECTS

UE 3.2 Décider : aider à la prise de décision - 6 crédits ECTS

UE 3.3 Piloter : piloter les relations avec les parties prenantes de l'organisation - 6 crédits ECTS

UE 3.4 Administrer : gérer l'administration du personnel – 6 crédits ECTS

UE 3.5 Développer 2 : gérer le développement des ressources humaines – 6 crédits ECTS

UE 4.1 Analyser : analyser les processus de l'organisation dans son environnement - 6 crédits ECTS

UE 4.2 Décider : aider à la prise de décision - 6 crédits ECTS

UE 4.3 Piloter : piloter les relations avec les parties prenantes de l'organisation - 6 crédits ECTS

UE 4.4 Administrer : gérer l'administration du personnel – 6 crédits ECTS

UE 4.5 Développer 2 : gérer le développement des ressources humaines – 6 crédits ECTS

BCC1 (UE3.1 UE4.1) Evaluer les processus de l'organisation

BCC2 (UE3.2 UE4.2) Evaluer les éléments d'aide à la prise de décision

BCC3 (UE3.3 UE4.3) Coordonner les relations entre les parties prenantes

BCC4 (UE3.4 UE4.4) Conduire les activités administratives des RH

BCC5 (UE3.5 UE4.5) Mettre en œuvre les politiques RH

b) Parcours GEMA et CG2P

SEMESTRE 3				Répartition des coef. par compétence					
Code ressource	TRONC COMMUN	Heures	Heures PT	Coefficients ressources					Total
				UE3.1	UE3.2	UE3.3	UE3.4	UE3.5	
R3.01	Environnement économique	7,5		17					17
R3.02	Environnement juridique	24		17					17
R3.03	Management d'activités	7,5		13					13
R3.04	Fiscalité	7,5			7				7
R3.05	Traitement numérique des données	13,5			18				18
R3.06	Contrôle de gestion	9			12				12
R3.07	Finance	13			10				10
R3.08	Expression/Communication et Culture Générale-3	15				20			20
R3.09	Anglais appliqué aux affaires-3	15				19			19
R3.10	Projet Personnel et Professionnel-3	7,5		3	3	3			9
R3.31	LV2 appliquée aux affaires	15				8			8
TOTAL RESSOURCES TRONC COMMUN S3		134,5							150
SAE3.01	Contribuer au développement ou à la création d'une organisation	39	52,5	25	25	25			75
Portfolio	Portfolio-S3		7,5						0
TOTAL SAE TRONC COMMUN S3		39	60						75
TOTAL TRONC COMMUN		173,5	60						
PARCOURS GEMA									
R3 GEMA 11	Environnement juridique : Droit et entrepreneuriat	9					20		20
R3 GEMA 12	Outils et pilotage de l'organisation : Financement des activités	21						25	25
R3 GEMA 13	Management d'activités : Management opérationnel	21						25	25
R3 GEMA 14	Management d'activités : Business Model	14					30		30
saé 3.GEMA.02	De la recherche de l'idée à la création d'activité à l'aide d'un Business Model	39	52,5	25	25	25	50	50	175
TOTAL PARCOURS GEMA									275
PARCOURS CG2P									
R3 CG2P 11	CDG : Comptabilité de gestion approfondie	15					30		30
R3 CG2P 12	CDG : initiation à la gestion budgétaire prévisionnelle	10					20		20
R3 CG2P 13	Management d'activité : Management des opérations et pilotage de la performance	30						35	35
R3 CG2P 14	Outils et pilotage de l'organisation: initiation à la participation et au développement d'un système d'information décisionnel	10						15	15
saé 3.CG2P.02	Participer au diagnostic général de l'organisation	39	52,5	25	25	25	50	50	175
TOTAL PARCOURS CG2P									275
TOTAL RESSOURCES PARCOURS S3		65							
TOTAL SAE PARCOURS S3		39	52,5						
TOTAL PARCOURS S3		104	52,5						
TOTAL S3		277,5	112,5						

500

SEMESTRE 4				Répartition des coef. par compétence					
Code ressource	TRONC COMMUN	Heures	Heures PT	Coefficients ressources					Total
				UE4.1	UE4.2	UE4.3	UE4.4	UE4.5	
R4.01	Environnement économique international	7,5		17					17
R4.02	Environnement juridique	9		17					17
R4.03	Management d'activités	7,5		13					13
R4.04	Traitement numérique des données	22			47				47
R4.05	Expression/Communication et Culture Générale-4	15				20			20
R4.06	Anglais appliqué aux affaires-4	15				19			19
R4.07	Projet Personnel et Professionnel-4	7,5		3	3	3			9
R4.31	LV2 appliquée aux affaires	10				8			8
TOTAL RESSOURCES TRONC COMMUN S4		93,5							150
SAE4.01	Participer dans le respect des contraintes réglementaires et dans une démarche de gouvernance durable à la création ou au développement d'une organisation	27	30	18	18	18			54
Portfolio	Portfolio-S4		7,5	4	4	4	5	5	22
TOTAL SAE TRONC COMMUN S4		27	37,5						76
TOTAL TRONC COMMUN		120,5	37,5						226
PARCOURS GEMA									
R4 GEMA 08	Outils et pilotage de l'organisation : Business plan	10,5					50		50
R4 GEMA 09	Management d'activités : Marketing opérationnel et techniques de négociation	19,5						35	35
R4 GEMA 10	Management d'activités : Management opérationnel approfondi	10,5						15	15
saé 4.GEMA.02	Construire un business plan pour vérifier la faisabilité d'une nouvelle activité	27	30	18	18	18	30	30	114
Activité en entreprise	Activité en entreprise GEMA			10	10	10	15	15	60
TOTAL PARCOURS GEMA									274
PARCOURS CG2P									
R4 CG2P 08	CDG : Prise en compte de l'aléa	7,5					20		20
R4 CG2P 09	CDG : gestion prévisionnelle approfondie	12,5					30		30
R4 CG2P 10	Management d'activités : Management des opérations approfondi	12,5						30	30
R4 CG2P 11	Outils et pilotage de l'organisation: initiation au pilotage de la performance	7,5						20	20
saé 4.CG2P.02	Construire, en vue de leur mise en œuvre, les outils de suivi de la performance	27	30	18	18	18	30	30	114
Activité en entreprise	Activité en entreprise CG2P			10	10	10	15	15	60
TOTAL PARCOURS CG2P									274
TOTAL RESSOURCES PARCOURS S4		40							
TOTAL SAE PARCOURS S4		27	30						
TOTAL PARCOURS S4		67	30						
TOTAL S4		187,5	67,5						

500

Semestre 3 et 4

Parcours : Gestion entrepreneurial et management des activités (GEMA)

UE 3.1 Analyser : analyser les processus de l'organisation dans son environnement - 6 crédits ECTS

UE 3.2 Décider : aider à la prise de décision - 6 crédits ECTS

UE 3.3 Piloter : piloter les relations avec les parties prenantes de l'organisation - 6 crédits ECTS

UE 3.4 Entreprendre : concevoir la stratégie de création de valeur – 6 crédits ECTS

UE 3.5 Développer : assurer la gestion et le développement de la chaîne de valeur – 6 crédits ECTS

UE 4.1 Analyser : analyser les processus de l'organisation dans son environnement - 6 crédits ECTS

UE 4.2 Décider : aider à la prise de décision - 6 crédits ECTS

UE 4.3 Piloter : piloter les relations avec les parties prenantes de l'organisation - 6 crédits ECTS

UE 4.4 Entreprendre : concevoir la stratégie de création de valeur – 6 crédits ECTS

UE 4.5 Développer : assurer la gestion et le développement de la chaîne de valeur – 6 crédits ECTS

BCC1 (UE3.1 UE4.1) Evaluer les processus de l'organisation

BCC2 (UE3.2 UE4.2) Evaluer les éléments d'aide à la prise de décision

BCC3 (UE3.3 UE4.3) Coordonner les relations entre les parties prenantes

BCC4 (UE3.4 UE4.4) Modéliser la proposition de valeur

BCC5 (UE3.5 UE4.5) Développer la chaîne de valeur

Parcours : Contrôle de gestion et pilotage de la performance (CG2P)

UE 3.1 Analyser : analyser les processus de l'organisation dans son environnement - 6 crédits ECTS

UE 3.2 Décider : aider à la prise de décision - 6 crédits ECTS

UE 3.3 Piloter : piloter les relations avec les parties prenantes de l'organisation - 6 crédits ECTS

UE 3.4 Concevoir : concevoir des outils de contrôle de gestion – 6 crédits ECTS

UE 3.5 Améliorer : mettre en œuvre des leviers d'amélioration continue des performances de l'organism

UE 4.1 Analyser : analyser les processus de l'organisation dans son environnement - 6 crédits ECTS

UE 4.2 Décider : aider à la prise de décision - 6 crédits ECTS

UE 4.3 Piloter : piloter les relations avec les parties prenantes de l'organisation - 6 crédits ECTS

UE 4.4 Concevoir : concevoir des outils de contrôle de gestion – 6 crédits ECTS

UE 4.5 Améliorer : mettre en œuvre des leviers d'amélioration continue des performances de l'organism

BCC1 (UE3.1 UE4.1) Evaluer les processus de l'organisation

BCC2 (UE3.2 UE4.2) Evaluer les éléments d'aide à la prise de décision

BCC3 (UE3.3 UE4.3) Coordonner les relations entre les parties prenantes

BCC4 (UE3.4 UE4.4) Analyser le système de contrôle de gestion

BCC5 (UE3.5 UE4.5) Analyser les outils de la performance

2) BUT3 : MAQUETTE PEDAGOGIQUE DU SEMESTRE 5 ET DU SEMESTRE 6

a) Parcours GC2F et GPRH

SEMESTRE 5				Répartition des coef.s par compétence					
Code ressource	TRONC COMMUN	Heures	Heures PT	Coefficients ressources					Total
R5.01	Environnement économique	15		13					13
R5.02	Environnement juridique	18		18					18
R5.03	Management d'activités	18		6					6
R5.04	Traitement numérique des données Maths (12) Info (17)	27			37				37
R5.05	Psychologie sociale	9				7			7
R5.06	Expression/Communication et Culture Générale	15				11			11
R5.07	Anglais appliqué aux affaires	21				11			11
R5.08	Projet Personnel et Professionnel	6		3	3	3			9
R5.AL.32	LV2 appliquée aux affaires	12				8			8
	TOTAL RESSOURCES TRONC COMMUN S5	141	0						120
SAES.01	Transformation numérique de l'organisation + SPOC Transition écologique	32	59,5	60	50	40			150
Portfolio	Portfolio-S5		8,5						0
	TOTAL SAE TRONC COMMUN S5	32	68						150
	TOTAL TRONC COMMUN	173	68						270
	PARCOURS GC2F								
R5 GC2F.09	Fiscalité appro TVA IR	18					10		10
R5 GC2F.10	Compta appro et révision comptable	51					30		30
R5 GC2F.11	Evaluation des résultats et des performances	10						20	20
R5 GC2F.12	Gestion de la trésorerie et gestion de portefeuille	16						20	20
saë 5.GC2F.02	Mettre en œuvre la reprise d'une entreprise	30	59,5		10	20	60	60	150
									230
	PARCOURS GPRH								
R5 GPRH.09	Gestion administrative collective	10					8		8
R5 GPRH.10	Gestion de la paie approfondie	20					10		10
R5 GPRH.11	Politique de rémunération	12					8		8
R5 GPRH.12	Droit du travail appro - relations collectives	10					6		6
R5 GPRH.13	Pilotage social et performance sociale	15					8		8
R5 GPRH.14	Gestion des compétences approfondie et des talents	15						20	20
R5 GPRH.15	Gestion du recrutement approfondi	13						20	20
saë 5.GPRH.02	Optimiser les processus administratifs RH dans une organisation	15	29,75		10	20	30	30	90
saë 5.GPRH.03	Optimiser une politique de développement des compétences	15	29,75				30	30	60
									230
	TOTAL RESSOURCES PARCOURS S5	95							
	TOTAL SAE PARCOURS S5	30							
	TOTAL PARCOURS S5	125	59,5						
	TOTAL S5	298	127,5						500

SEMESTRE 6				Répartition des coef.s par compétence					
Code ressource	TRONC COMMUN	Heures	Heures PT	Coefficients ressources					Total
R6.01	Environnement économique	10		18					18
R6.02	Management d'activités	10		19					19
R6.03	Traitement numérique des données	10			37				37
R6.04	Expression/Communication et Culture Générale	10				15			15
R6.05	Anglais appliqué aux affaires	10				14			14
R6.06	Projet Personnel et Professionnel	5		3	3	3			9
R6.07	LV2 appliquée aux affaires	10				8			8
	TOTAL RESSOURCES TRONC COMMUN S6	65		40	40	40	0	0	120
Portfolio	Portfolio-S6		8,5	5	5	5	5	5	25
	TOTAL SAE TRONC COMMUN S6	0	8,5						25
	TOTAL TRONC COMMUN	65	8,5						145
	PARCOURS GC2F								
R6 GC2F.07	Fiscalité : Imposition du patrimoine et contrôle fiscal	10					20		20
R6 GC2F.08	Compta appro	12					20		20
R6 GC2F.09	Contrôle de gestion	8						40	40
saë 6.GC2F.01	Accompagner le développement de l'entreprise	15	42,5	30	30	30	30	30	150
Activité en entreprise	Activité en entreprise GC2F			25	25	25	25	25	125
									355
	PARCOURS GPRH								
R6 GPRH.07	Contrôle de gestion Gestion de la masse salariale	10					40		40
R6 GPRH.08	Optimisation des dispositifs de responsabilité sociale QVCT	10						20	20
R6 GPRH.09	Marketing RH et marque employeur	10						20	20
saë 6.GPRH.01	Proposer une politique RH dans le cadre d'une évolution du périmètre entreprise	15	42,5	30	30	30	30	30	150
Activité en entreprise	Activité en entreprise GPRH			25	25	25	25	25	125
									355
	TOTAL RESSOURCES PARCOURS S6	30							
	TOTAL SAE PARCOURS S6	15	42,5						
	TOTAL PARCOURS S6	45	42,5						
	TOTAL S6	110	51						500

Semestre 5 et 6	Parcours : Gestion comptable fiscale et financière (GC2F)	ECTS
	UE5.1 Analyser les processus de l'organisation dans son environnement	6
	UE5.2 Aider à la prise de décision	6
	UE5.3 Piloter les relations avec les acteurs internes ou externes de l'organisation	6
	UE5.4 Produire l'information comptable, fiscale et sociale de l'organisation	6
	UE5.5 Evaluer l'activité de l'organisation	6
	UE6.1 Analyser les processus de l'organisation dans son environnement	6
	UE6.2 Aider à la prise de décision	6
	UE6.3 Piloter les relations avec les acteurs internes ou externes de l'organisation	6
	UE6.4 Produire l'information comptable, fiscale et sociale de l'organisation	6
	UE6.5 Evaluer l'activité de l'organisation	6
BCC		
BCC1 (UE5.1 UE6.1)	Evaluer les processus de l'organisation	
BCC2 (UE5.2 UE6.2)	Evaluer les éléments d'aide à la prise de décision	
BCC3 (UE5.3 UE6.3)	Coordonner les relations entre les parties prenantes	
BCC4 (UE5.4 UE6.4)	Optimiser l'information comptable, fiscale, sociale produite	
BCC5 (UE5.5 UE6.5)	Optimiser les outils d'analyse et de prévision de l'activité	
	Parcours : Gestion et pilotage des ressources humaines (GPRH)	ECTS
	UE5.1 Analyser les processus de l'organisation dans son environnement	6
	UE5.2 Aider à la prise de décision	6
	UE5.3 Piloter les relations avec les acteurs internes ou externes de l'organisation	6
	UE5.4 Gérer l'administration du personnel	6
	UE5.5 Gérer le développement des RH	6
	UE6.1 Analyser les processus de l'organisation dans son environnement	6
	UE6.2 Aider à la prise de décision	6
	UE6.3 Piloter les relations avec les acteurs internes ou externes de l'organisation	6
	UE6.4 Gérer l'administration du personnel	6
	UE6.5 Gérer le développement des RH	6
BCC		
BCC1 (UE5.1 UE6.1)	Evaluer les processus de l'organisation	
BCC2 (UE5.2 UE6.2)	Evaluer les éléments d'aide à la prise de décision	
BCC3 (UE5.3 UE6.3)	Coordonner les relations entre les parties prenantes	
BCC4 (UE5.4 UE6.4)	Optimiser les processus administratifs RH	
BCC5 (UE5.5 UE6.5)	Optimiser les politiques RH	

b) Parcours GEMA et CG2P

[illegible]

Semestre 5 et 6	Parcours : Gestion entrepreneuriat et management des activités (GEMA)	ECTS
	UE5.1 Analyser les processus de l'organisation dans son environnement	6
	UE5.2 Aider à la prise de décision	6
	UE5.3 Piloter les relations avec les acteurs internes ou externes de l'organisation	6
	UE5.4 Concevoir la stratégie de création de valeur	6
	UE5.5 Assurer la gestion et le développement de la chaîne de valeur	6
	UE6.1 Analyser les processus de l'organisation dans son environnement	6
	UE6.2 Aider à la prise de décision	6
	UE6.3 Piloter les relations avec les acteurs internes ou externes de l'organisation	6
	UE6.4 Concevoir la stratégie de création de valeur	6
	UE6.5 Assurer la gestion et le développement de la chaîne de valeur	6
BCC		
BCC1 (UE5.1 UE6.1)	Evaluer les processus de l'organisation	
BCC2 (UE5.2 UE6.2)	Evaluer les éléments d'aide à la prise de décision	
BCC3 (UE5.3 UE6.3)	Coordonner les relations entre les parties prenantes	
BCC4 (UE5.4 UE6.4)	Sécuriser la proposition de valeur	
BCC5 (UE5.5 UE6.5)	Optimiser le chaîne de valeur	
	Parcours : Contrôle de gestion et pilotage de la performance (CG2P)	ECTS
	UE5.1 Analyser les processus de l'organisation dans son environnement	6
	UE5.2 Aider à la prise de décision	6
	UE5.3 Piloter les relations avec les acteurs internes ou externes de l'organisation	6
	UE5.4 Concevoir des outils de contrôle de gestion	6
	UE5.5 Mettre en œuvre des leviers d'amélioration continue des performances de l'organisation	6
	UE 6.1 Analyser les processus de l'organisation dans son environnement	6
	UE6.2 Aider à la prise de décision	6
	UE6.3 Piloter les relations avec les acteurs internes ou externes de l'organisation	6
	UE6.4 Concevoir des outils de contrôle de gestion	6
	UE6.5 Mettre en œuvre des leviers d'amélioration continue des performances de l'organisation	6
BCC		
BCC1 (UE5.1 UE6.1)	Evaluer les processus de l'organisation	
BCC2 (UE5.2 UE6.2)	Evaluer les éléments d'aide à la prise de décision	
BCC3 (UE5.3 UE6.3)	Coordonner les relations entre les parties prenantes	
BCC4 (UE5.4 UE6.4)	Analyser le système de contrôle de gestion	
BCC5 (UE5.5 UE6.5)	Améliorer les outils de la performance	